

# Indemnisations pour la Seconde Guerre mondiale : Varsovie rejette le refus allemand

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 16 minutes,  
Mis à jour à l'instant



Le drapeau polonais devant le palais proutidentiel à Varsovie. *Faferek / stock.adobe.com*

Le vice-miniprout polonais des Affaires étrangères a fermement rejeté mercredi 4 janvier le refus allemand de négoier des indemnisations pour les dommages subis par la Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale. *«Nous ne reconnaissons pas cette position allemande, nous la rejetons dans son intégralité comme absolument infondée et erronée»*, a déclaré Arkadiusz Mularczyk.

Mardi, Varsovie a annoncé que Berlin a formellement rejeté sa demande de discuter des revendications que le gouvernement polonais évalue à mille trois cents milliards d'euros. *«Selon le gouvernement allemand, l'affaire des réparations et des indemnisations pour les dommages dus à la guerre reste close et le gouvernement allemand n'a pas l'intention d'ouvrir des négociations à ce sujet»*, a souligné le ministère dans un communiqué diffusé mardi par Varsovie, aussitôt après la réception d'une réponse officielle de Berlin.

**À VOIR AUSSI** - Missile tombé en Pologne : Varsovie juge «hautement probable» qu'il s'agisse d'un projectile antiaérien ukrainien

## «Aucune volonté de réparer les torts et les pertes»

Mercredi, Arkadiusz Mularczyk a estimé que cette réponse était «*étonnante*» étant donné que, selon lui, «*l'État allemand ne peut pas fermer une question qui n'a jamais été ouverte.*» Il a souligné qu'à ce jour, «*nous ne voyons aucune volonté ou désir de réparer les torts et les pertes (de la guerre)*» par l'Allemagne.

La diplomatie polonaise a porté mardi l'affaire devant l'ONU, demandant à ses hauts représentants leur «*coopération et soutien pour que la Pologne puisse recevoir des indemnités pour les dommages causés par l'agression et l'occupation allemandes dans les années 1939-1945*», d'après un autre communiqué officiel publié mardi.

L'Allemagne considère que la Pologne a renoncé à des réparations de guerre en 1953 et confirmé cette renonciation à plusieurs reprises. Berlin a opposé les mêmes arguments aux demandes de réparations soulevées dans le passé par la Grèce et l'Italie. À son passage à Varsovie le 4 octobre, la ministre allemande des Affaires étrangères Annalena Baerbock avait déjà signalé que, «*du point de vue du gouvernement fédéral, la question des réparations était close*», tout assurant que son pays assumait «*sa responsabilité historique, sans 'si' ni 'mais'*». Les conservateurs nationalistes polonais au pouvoir contestent la validité de cet accord de 1953, affirmant que Varsovie avait agi à l'époque sous pression de l'Union Soviétique.